



1

## CHONVILLE-MALAUMONT

*Meuse, canton et arrondissement Commercy, 158 habitants*

Cloche M.H. 1902

Chœur, nef, sacristie I.S.M.H. 1994



2

Chonville-Malaumont (Meuse)

Église Saint-Martin

1. Façade nord (cl. J.-M. Pierron)

2. Vue intérieure vers l'abside  
(cl. J.-M. Pierron)

OCCUPANT UNE POSITION CENTRALE dans le village, l'église Saint-Martin de Malaumont, entourée par l'ancien cimetière, s'élève sur une butte. Une nef de deux travées précède la tour de croisée que prolonge un chœur à chevet plat. Le vaisseau unique, du XII<sup>e</sup> s., est construit en pierres de taille et a été exhausé, à partir du XIII<sup>e</sup> s., d'un niveau de refuge et de défense en moellons, percé de trois archères. Au niveau bas, le portail a été remanié en 1713 et les fenêtres transformées en hautes baies cintrées à la même époque.

Les aménagements de refuge-défense constituent le point d'intérêt majeur de l'édifice. Dans le courant du Moyen Âge, la seigneurie dépendait de celle de Commercy, pour sa partie dite de Sarrebruck qui passa aux ducs de Lorraine après 1444. De fréquents conflits opposèrent « les damoiseaux » de Commercy à la plupart des féodaux voisins, notamment en 1423-24 et en 1433-34, années au cours desquelles les villages de cette seigneurie subirent d'importants ravages, renouvelés un siècle plus tard lors du passage des troupes de Charles Quint, en 1544.

Le mur ouest du clocher montre les traces des remaniements de la toiture de la nef. Un premier solin, visible dans le comble, marque le niveau initial de la toiture romane. Un second solin, au-dessus de la toiture, jalonne la première phase d'exhaussement au XIII<sup>e</sup> siècle. Formé comme le premier de pierres en saillie, il s'intègre à la maçonnerie du premier étage de la tour. Un troisième solin, creusé au-dessus du niveau des clés des baies géminées du clocher, atteste l'adjonction d'un second étage de refuge, dont le faitage s'alignait sur la corniche de la bâtière.

Cette surélévation, sans doute opérée au XV<sup>e</sup> s., devait conférer à l'église, longue d'à peine 22 m, l'aspect massif d'une maison forte.

La tour de croisée, coiffée en bâtière, est flanquée de deux chapelles à corniche d'arceaux. Percée de fenêtres géminées ourlées de billettes, elle a été élevée dans les années 1170-1180. Elle s'élève au-dessus de la travée

d'avant-chœur, dont la voûte bombée aux nervures toriques repose sur des chapiteaux cubiques.

Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> s. a été réédifié le chœur, à corniche bourguignonne, auquel est venue s'appuyer, au XVI<sup>e</sup> s., la sacristie. Il est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives, soutenue par des colonnettes d'angles aux chapiteaux à crochets. Initialement couverte d'un plafond plat, la nef a été voûtée vers 1867.

En 2002, la Sauvegarde de l'Art français a accordé 3 400 € à la commune pour des travaux de maçonnerie, de charpente et de couverture, sur l'église que la tempête de décembre 1999 avait détériorée.

J.-M. P.